

Documentation

FONDACTION

SARL



DOCUMENTATION INSTITUTIONNELLE
TECHNIQUE ET FONCTIONNELLE

Version 2.0

Mai 2026

CONFIDENTIALITÉ

Le présent projet, incluant sans s'y limiter son concept, sa structure, son organisation, ses éléments visuels, ses stratégies, ses contenus, ainsi que toute innovation qui y est associée, constitue une création originale protégée par les lois en vigueur relatives à la propriété intellectuelle.

Article 1 – Interdiction de reproduction

Toute reproduction, imitation, duplication ou exploitation partielle ou totale du présent projet, sous quelque forme que ce soit, sans autorisation écrite préalable de la société détentrice, est strictement interdite.

Article 2 – Protection des idées et concepts

Les idées, modèles économiques, méthodes, systèmes et concepts développés dans ce projet sont considérés comme des éléments confidentiels et protégés. Toute tentative de reproduction à l'identique ou d'adaptation inspirée dans un but concurrentiel est formellement prohibée.

Article 4 – Collaboration et autorisation

Toute personne ou entité intéressée par le projet est invitée à entrer en contact directement avec la société afin d'étudier les possibilités de collaboration, d'accompagnement ou de mise en œuvre légale.

Nous sommes ouverts à accompagner et donner vie aux projets de nos partenaires, dans un cadre professionnel et sécurisé.

Article 6 – Sanctions

En cas de non-respect des présentes dispositions, la société se réserve le droit d'engager toutes actions nécessaires afin de faire valoir ses droits et d'obtenir réparation du préjudice subi.

NOTE IMPORTANTE :

Ce projet est le fruit d'un travail stratégique et d'un investissement conséquent. Il ne doit en aucun cas être reproduit ou répliqué à l'identique.

*Toute démarche sérieuse doit passer par une prise de contact officielle avec la société **FondAction SARL**.*

© **FondAction SARL** – Tous droits réservés.

INTRODUCTION

L'Afrique dispose d'un potentiel humain, économique et créatif considérable. Pourtant, une grande partie de la population continue de faire face à des difficultés d'accès aux opportunités, aux financements, aux infrastructures et aux services essentiels.

*Face à cette réalité, **FondAction SARL** est née d'une conviction simple : les solutions les plus durables peuvent émerger lorsque les forces individuelles sont structurées autour d'une vision collective.*

***FondAction** est une initiative communautaire et économique conçue pour favoriser la création d'opportunités à travers un système participatif, accessible et orienté vers le long terme. Le projet repose sur un principe fondamental : transformer de petites contributions individuelles en un levier collectif capable de soutenir des activités économiques, des services et des projets à fort impact.*

Notre ambition n'est pas de proposer des promesses irréalistes ou des solutions immédiates, mais de construire progressivement un écosystème solide, structuré et durable, adapté aux réalités africaines.

*À travers une plateforme numérique, un système de gouvernance participatif et une approche basée sur la transparence, **FondAction** vise à créer un environnement dans lequel chaque membre peut participer activement au développement d'une communauté économique moderne et inclusive.*

*Cette documentation présente la vision, le fonctionnement, l'organisation et les perspectives de développement de **FondAction SARL**.*

Nous vous remercions pour l'intérêt porté à cette initiative et vous invitons à découvrir les fondements du projet dans les sections suivantes.

PRÉSENTATION DE FONDATION

Qui sommes-nous ?

FondAction SARL est une initiative communautaire et économique créée dans le but de développer un système collectif capable de favoriser la création d'opportunités, le développement d'activités économiques et l'amélioration progressive des conditions de vie des membres de sa communauté.

Basée au Bénin, **FondAction** réunit une équipe de personnes engagées partageant une vision commune : construire un modèle structuré, accessible et durable, adapté aux réalités africaines et capable d'évoluer à grande échelle.

Le projet s'appuie sur une combinaison de solutions organisationnelles, numériques et communautaires permettant de connecter les membres autour d'objectifs communs de développement.

Historique du projet

FondAction est née d'une réflexion menée autour des difficultés économiques rencontrées par une grande partie de la population africaine, notamment :

- > **l'accès limité aux opportunités économiques,**
- > **les difficultés de financement,**
- > **le chômage,**
- > **la fragmentation des initiatives,**
- > **et le manque de structures collectives capables de mutualiser efficacement les ressources.**

Après plusieurs analyses et échanges, l'équipe FondAction a développé un modèle basé sur la contribution collective et la participation communautaire.

L'objectif était de concevoir un système :

simple,

accessible,

transparent,

évolutif,

et capable de soutenir progressivement différents secteurs d'activités.

Afin d'encadrer légalement cette initiative et d'assurer son développement dans un cadre structuré, le projet a été constitué sous la forme d'une Société à Responsabilité Limitée (SARL).

Pourquoi FondAction ?

FondAction a été créée pour répondre à un besoin fondamental : permettre à un grand nombre de personnes de participer collectivement à la construction d'un écosystème économique capable de générer des opportunités concrètes.

Le projet repose sur une idée centrale : individuellement, certaines ressources peuvent sembler limitées, mais lorsqu'elles sont organisées collectivement dans un cadre structuré, elles peuvent devenir un puissant levier de développement.

FondAction ambitionne ainsi de :

- > **renforcer la solidarité économique,**
- > **favoriser l'accès à certains services et opportunités,**
- > **soutenir le développement d'activités génératrices de valeur,**
- > **et construire progressivement une communauté économique moderne et participative.**

Vision

La vision de **FondAction SARL** est de bâtir un écosystème économique collectif, inclusif et durable, capable de transformer les contributions communautaires en opportunités de développement à grande échelle.

FondAction ambitionne de devenir une référence africaine en matière d'organisation économique participative, en mettant la technologie, la transparence et la force du collectif au service du développement.

Mission

La mission de **FondAction** est de :

- > **structurer une communauté économique participative,**
- > **développer des solutions adaptées aux réalités locales,**
- > **soutenir la création d'activités économiques,**
- > **favoriser l'accès à certains services et opportunités,**
- > **et contribuer progressivement au développement économique et social des membres.**

Valeurs

Transparence

FondAction place la clarté et la traçabilité au cœur de son fonctionnement.

Solidarité

Le projet repose sur une dynamique collective dans laquelle chaque membre contribue au développement de l'ensemble.

Responsabilité

Chaque action et chaque décision doivent s'inscrire dans une logique de gestion responsable et durable.

Innovation

***FondAction** s'appuie sur les outils numériques et les solutions modernes pour construire un système évolutif et accessible.*

Engagement à long terme

Le projet privilégie une vision durable orientée vers la construction progressive d'un écosystème solide.

CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE

Un contexte économique marqué par de nombreux défis

Dans plusieurs pays africains, une grande partie de la population reste confrontée à des difficultés économiques importantes malgré les efforts individuels et les initiatives locales existantes.

Le chômage, la précarité financière, l'accès limité aux financements et les difficultés liées au coût de la vie constituent aujourd'hui des réalités auxquelles font face de nombreux citoyens, en particulier les jeunes, les travailleurs indépendants et les petits entrepreneurs.

Dans ce contexte, plusieurs projets ou initiatives à fort potentiel peinent à se développer faute :

- > de financement,**
- > d'accompagnement**
- > de structuration**
- > ou d'accès à un réseau suffisamment solide.**

Une fragmentation des ressources et des initiatives

L'un des constats majeurs observés est la dispersion des ressources et des efforts individuels. De nombreuses personnes disposent :

- > de compétences,**
- > d'idées,**
- > de projets,**
- > ou de petites capacités financières,**

mais ces ressources restent souvent isolées et insuffisamment structurées pour produire un impact significatif à grande échelle.

Cette fragmentation limite la capacité des populations à construire des systèmes économiques collectifs capables de soutenir durablement le développement local.

Un accès limité à certaines opportunités

Dans plusieurs secteurs, l'accès :

- > aux équipements,**
- > aux services,**
- > aux solutions de financement,**
- > ou aux opportunités économiques,**

reste difficile pour une grande partie de la population.

Cette situation ralentit le développement de nombreuses activités et réduit les possibilités d'évolution économique pour les ménages et les entrepreneurs.

Une dépendance à des systèmes extérieurs

Le développement du numérique et des plateformes internationales a profondément transformé les habitudes de consommation et les échanges économiques.

Cependant, une grande partie des ressources financières générées localement continue d'être orientée vers des plateformes ou des systèmes extérieurs, avec une faible redistribution directe au sein des communautés locales.

Ce constat met en évidence la nécessité de développer des solutions locales capables de :

- > structurer les échanges,**
- > renforcer les économies communautaires,**
- > et favoriser la création de valeur au niveau local et régional.**

La nécessité d'un modèle collectif structuré

Face à ces défis, il apparaît nécessaire de mettre en place des mécanismes capables de :

- > mutualiser certaines ressources,**
- > renforcer la solidarité économique,**
- > soutenir les initiatives locales,**
- > et développer progressivement des activités génératrices de valeur.**

*C'est dans cette logique qu'a été conçu **FondAction SARL**.*

Le projet vise à proposer un modèle participatif et structuré permettant de transformer de petites contributions individuelles en un levier collectif de développement économique et communautaire.

*À travers une approche progressive, transparente et orientée vers le long terme, **FondAction** ambitionne de contribuer à la création d'un écosystème économique plus accessible, plus inclusif et davantage adapté aux réalités africaines.*

LA SOLUTION PROPOSÉE PAR FONDATION

Une approche basée sur la force du collectif

FondAction SARL propose un modèle communautaire et participatif reposant sur un principe simple : permettre à un grand nombre de personnes de contribuer collectivement à la construction d'un écosystème économique structuré.

Le projet est conçu pour transformer de petites contributions individuelles en ressources capables de soutenir progressivement :

- > **des activités économiques,**
- > **des services communautaires,**
- > **des projets de développement,**
- > **et des opportunités accessibles aux membres.**

L'objectif n'est pas de rechercher des résultats immédiats, mais de construire progressivement une structure durable capable d'évoluer à grande échelle.

Un système accessible à tous

FondAction repose sur une contribution mensuelle volontaire et accessible fixée à **1200 FCFA** par membre.

Ce montant a été défini dans une logique d'accessibilité afin de permettre au plus grand nombre de participer au système sans pression financière excessive.

Le modèle est pensé pour fonctionner de manière inclusive, indépendamment du niveau de revenu des participants.

Un modèle organisé autour d'une plateforme numérique

Afin d'assurer une gestion moderne, sécurisée et évolutive du système, **FondAction** s'appuie sur une infrastructure numérique composée :

- > **d'une plateforme web,**
- > **d'applications dédiées,**
- > **et d'un système de paiement intégré.**

Cette infrastructure permet notamment :

- > **l'enregistrement des membres,**
- > **la gestion des contributions,**
- > **le suivi des opérations,**
- > **l'accès aux services,**
- > **et la communication au sein de l'écosystème.**

Une communauté participative

FondAction ne fonctionne pas comme un système centralisé classique dans lequel les décisions sont prises de manière isolée.

Le projet intègre une approche participative permettant aux membres de contribuer progressivement aux orientations générales du système, notamment concernant certains secteurs d'activités et projets prioritaires.

Cette dynamique vise à renforcer :

- > **l'implication des membres,**
- > **la transparence,**
- > **et la cohérence entre les besoins de la communauté et les actions développées.**

Un écosystème évolutif

FondAction est conçu comme un écosystème évolutif capable de se développer progressivement dans plusieurs domaines stratégiques.

Parmi les secteurs envisagés :

- > **le commerce,**
- > **les services,**
- > **le transport,**
- > **l'immobilier,**
- > **la santé,**
- > **et les solutions numériques.**

Les activités développées auront pour objectif de générer de la valeur économique tout en créant des opportunités utiles aux membres de la communauté.

Une vision orientée vers le long terme

FondAction adopte une approche progressive fondée sur :

- > **la stabilité,**
- > **la structuration,**
- > **la transparence,**
- > **et la croissance durable.**

Le projet ne repose pas sur des promesses de gains rapides, mais sur la construction progressive d'un système économique capable d'apporter des bénéfices durables à long terme.

Cette vision permet de positionner **FondAction** comme une initiative orientée vers le développement collectif, la création de valeur et l'autonomisation économique progressive des communautés.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

Répartition des fonds

Les 1 200 FCFA sont répartis selon une organisation précise visant à garantir le bon fonctionnement du système et le développement progressif des activités.

AFFECTATION	MONTANT	OBJECTIF
Fonds de développement et d'investissement	1000 FCFA	<i>Financement des activités, projets et initiatives communautaires</i>
Fonctionnement technique et administratif	100 FCFA	<i>Maintenance de la plateforme, infrastructure technique, administration et opérations</i>
Accompagnement terrain et suivi communautaire	100 FCFA	<i>Sensibilisation, accompagnement des membres et activités terrain</i>

Cette répartition permet de maintenir un équilibre entre :

- > **le développement des activités,**
- > **la stabilité technique,**
- > **et l'organisation opérationnelle du système.**

Système de retrait

FondAction SARL prévoit un mécanisme de retrait permettant aux membres de récupérer tout ou partie des contributions principales associées à leur compte, conformément aux règles de fonctionnement du système.

Le principe du retrait repose sur une logique simple : tant que les contributions principales restent actives au sein de l'écosystème FondAction, le membre conserve son accès aux avantages, services et opportunités développés par la communauté.

Le système encourage ainsi une vision de stabilité et de participation à long terme, considérée comme essentielle au développement progressif des activités et de l'écosystème.

-Principe de calcul du retrait

Les contributions principales de 1 000 FCFA effectuées par les membres peuvent faire l'objet d'une restitution selon un mécanisme de valorisation défini par **FondAction SARL**.

Le système applique une logique de valorisation actuarielle progressive basée sur les contributions réellement effectuées par le membre ainsi que sur leur ancienneté au sein du système.

Chaque contribution validée est traitée individuellement et bénéficie d'une valorisation mensuelle équivalente à 1 % selon sa durée réelle de présence dans l'écosystème FondAction.

Le mécanisme de valorisation devient visible à partir du troisième mois de participation du membre. Durant les deux premiers mois, les contributions restent enregistrées normalement dans le compte du membre mais aucune valorisation n'est encore affichée.

À partir du troisième mois, le système calcule automatiquement les valorisations cumulées de chaque contribution en tenant compte :

- > **de la date de chaque paiement validé ;**
- > **du nombre de mois écoulés ;**
- > **de l'effet de capitalisation progressive.**

Exemple illustratif

Un membre effectuant une contribution principale de 1 000 FCFA chaque mois verra progressivement sa valorisation évoluer selon la durée réelle de conservation des contributions dans le système.

Exemple simplifié :

- > **Contribution du mois 1 : valorisée pendant 12 mois,**
- > **Contribution du mois 2 : valorisée pendant 11 mois,**
- > **Contribution du mois 3 : valorisée pendant 10 mois,**
- > **etc...**

Le système additionne ensuite automatiquement les valorisations générées par chaque contribution afin d'obtenir le montant total disponible au retrait.

Ce mécanisme vise à :

- > **encourager la stabilité des contributions ;**
- > **favoriser une participation à long terme ;**
- > **assurer une gestion progressive et équilibrée de l'écosystème FondAction.**

-Retrait total du compte

Lorsqu'un membre décide de retirer l'intégralité des contributions principales présentes sur son compte :

- _son compte peut être désactivé ou restreint,
- _son accès aux avantages communautaires prend fin,
- _et il ne peut plus bénéficier des services et opportunités réservés aux membres actifs.

Le retrait total est donc considéré comme une sortie volontaire du système **FondAction SARL**.

-Retrait partiel

FondAction permet également, sous certaines conditions, le retrait partiel des contributions principales.

Dans ce cas :

*_la valorisation est calculée uniquement sur les contributions concernées,
_tandis que les contributions restantes continuent de bénéficier du mécanisme de valorisation du système.*

*Le solde restant sur le compte continue ainsi de maintenir l'activité du membre au sein de l'écosystème **FondAction**.*

-Une logique orientée vers la stabilité

*Le mécanisme de retrait de **FondAction** n'a pas été conçu pour encourager des retraits fréquents ou des mouvements spéculatifs.*

L'objectif principal du système reste la construction progressive :

- > d'un écosystème économique durable,**
- > d'activités génératrices de valeur,**
- > et d'avantages collectifs accessibles aux membres actifs.**

*Ainsi, plus un membre maintient sa participation dans le temps, plus il conserve son intégration complète au sein de l'écosystème et des opportunités développées par **FondAction SARL**.*

Gouvernance et prise de décision

FondAction SARL repose sur une organisation structurée permettant d'assurer une gestion responsable et transparente des ressources.

Le système de gouvernance intègre :

- > des mécanismes de validation,**
- > des procédures de contrôle,**
- > et des principes de transparence appliqués aux opérations importantes.**

Les projets et initiatives développés dans le cadre du système sont étudiés selon plusieurs critères :

- > leur faisabilité,**
- > leur impact potentiel,**
- > leur cohérence avec les objectifs du projet,**
- > et leur viabilité à long terme.**

FondAction adopte également une approche participative permettant de prendre en considération les besoins et orientations exprimés par la communauté.

Contrôle et transparence

Afin de garantir la confiance et la stabilité du système, plusieurs mécanismes sont progressivement mis en place :

- > suivi des opérations,**
- > traçabilité des contributions,**
- > validation des opérations sensibles,**
- > sécurisation des accès,**
- > rapports d'activités,**
- > et mécanismes de supervision interne.**

L'objectif est de construire un système structuré, fiable et durable, capable d'évoluer dans un cadre professionnel et transparent.

MODÈLE ÉCONOMIQUE

Une approche fondée sur la création de valeur

Le modèle économique de **FondAction SARL** repose sur le développement progressif d'activités capables de générer de la valeur économique tout en apportant des avantages utiles à la communauté.

L'objectif principal n'est pas de dépendre uniquement des contributions des membres, mais de construire un écosystème d'activités économiques durables capables de soutenir la croissance du système sur le long terme.

Les contributions communautaires servent principalement de levier de structuration, de lancement et de développement des différentes initiatives mises en place dans le cadre du projet.

Une logique de réinvestissement progressif

FondAction adopte une stratégie basée sur le réinvestissement progressif des ressources générées par les activités développées.

Les revenus produits par l'écosystème peuvent notamment être utilisés pour :

- > **développer de nouveaux projets,**
- > **renforcer les infrastructures,**
- > **améliorer les services proposés aux membres,**
- > **soutenir certaines initiatives communautaires,**
- > **et étendre progressivement les activités dans plusieurs secteurs.**

Cette approche vise à construire un système autonome capable d'évoluer durablement avec le temps.

Développement d'activités économiques

FondAction ambitionne de développer plusieurs types d'activités génératrices de valeur, notamment dans les domaines suivants :

-Commerce et distribution

Le projet prévoit la mise en place de mécanismes d'achat groupé et de distribution permettant :

- > **d'obtenir certains produits à des conditions plus avantageuses,**
- > **de faciliter l'accès à certains équipements,**
- > **et de développer progressivement un réseau commercial communautaire.**

Cette approche peut concerner différents types de produits et services selon les besoins de la communauté.

-Services communautaires

FondAction prévoit également le développement de services destinés aux membres, notamment dans les domaines :

- > **du numérique,**
- > **de l'accompagnement,**
- > **des solutions communautaires,**
- > **et des services à forte utilité collective.**

Ces services ont pour objectif de renforcer l'écosystème tout en créant des opportunités économiques internes.

-Marketplace et écosystème numérique

Le projet ambitionne de développer une plateforme communautaire permettant :

- > **aux commerçants,**
- > **entrepreneurs,**
- > **prestataires de services,**
- > **et porteurs de projets,**

de proposer leurs activités à l'ensemble de la communauté **FondAction**.

Cette dynamique vise à favoriser :

- > **les échanges internes,**
- > **la visibilité des activités locales,**
- > **et la circulation de valeur au sein de l'écosystème.**

-Transport et mobilité

À long terme, FondAction envisage le développement de solutions de mobilité et de transport adaptées aux besoins de la communauté.

L'objectif est de contribuer progressivement à :

- > **l'amélioration de l'accès aux déplacements,**
- > **la réduction de certains coûts,**
- > **et le développement d'activités économiques liées au transport.**

-Immobilier et infrastructures

Le projet prévoit également d'explorer progressivement des initiatives liées :

- > au logement,***
- > à l'immobilier,***
- > et aux infrastructures communautaires.***

Ces initiatives auront pour objectif de répondre à certains besoins importants des membres tout en renforçant la solidité économique de l'écosystème.

Redistribution des avantages

Les ressources générées par les activités développées dans le cadre de FondAction ont vocation à contribuer :

- > au renforcement de l'écosystème,***
- > à l'amélioration des services,***
- > au développement de nouvelles opportunités,***

- > et à la création d'avantages accessibles aux membres actifs de la communauté.***

*Le modèle économique de **FondAction** repose ainsi sur une logique de développement collectif dans laquelle la croissance du système vise à bénéficier progressivement à l'ensemble de l'écosystème.*

IMPACT COLLECTIF DES CONTRIBUTIONS COMMUNAUTAIRES

Dans le cadre de notre réflexion, nous avons réalisé un sondage visant à comprendre le niveau de dépenses mensuelles des personnes confrontées à des difficultés financières.

Les résultats obtenus sont révélateurs. Plusieurs participants ont indiqué dépenser jusqu'à **100 000 FCFA** par mois pour subvenir aux besoins de leur foyer. D'autres ont mentionné des montants de **50 000 FCFA**, voire moins. Toutefois, aucun des répondants n'a déclaré dépenser moins de **10 000 FCFA** mensuellement, même dans des situations de forte contrainte.

Ces données montrent qu'en moyenne, un citoyen, même en situation difficile, est amené à mobiliser des ressources financières régulières pour couvrir ses besoins essentiels

À partir de cette analyse, nous avons tiré une conclusion fondamentale : les ressources existent, mais elles ne sont pas structurées.

Afin d'illustrer cette réalité, prenons un exemple simple. Nous considérons un montant volontairement faible : **1 000 FCFA**. Ce montant, pris individuellement, semble insignifiant et est souvent dépensé rapidement sans réel impact durable.

Cependant, lorsque ce même montant est mobilisé collectivement, il prend une toute autre dimension.

MONTANT	NOMBRES DE PERSONNES	Totale
1000 FCFA	1000 P	1000 000 FCFA
1000 FCFA	100.000 P	100 000 000 FCFA
1000 FCFA	1000 000 P	1000 000 000 FCFA

Cette démonstration met en évidence la puissance du regroupement des contributions individuelles. Ce qui est négligeable pour une personne devient une ressource considérable lorsqu'il est mutualisé.

Ainsi, il apparaît clairement que le problème ne réside pas uniquement dans le manque de moyens, mais plutôt dans l'absence d'un système structuré permettant de transformer ces contributions en véritable levier de création de richesse.

Dans les sections suivantes, nous présenterons comment ce principe peut être appliqué concrètement à travers le projet **FondAction SARL**.

QUELS AVANTAGES POUR LES MEMBRES ?

L'un des objectifs principaux de **FondAction SARL** est de construire progressivement un écosystème capable d'apporter des avantages concrets et durables à ses membres.

En intégrant **FondAction**, chaque participant ne se limite pas à une simple contribution mensuelle. Il rejoint une communauté organisée autour d'une vision collective de développement économique, d'opportunités et de solidarité.

Les avantages liés au système évolueront progressivement en fonction du développement des activités, de la croissance de la communauté et des ressources générées par l'écosystème.

1. Accès à des opportunités économiques

FondAction ambitionne de développer plusieurs activités et initiatives destinées à créer des opportunités accessibles aux membres de la communauté.

Selon les secteurs développés, les membres pourront progressivement :

- > **accéder à certaines opportunités commerciales,**
- > **proposer leurs services au sein de l'écosystème,**
- > **participer à certaines activités économiques,**
- > **ou bénéficier d'un environnement favorisant le développement d'initiatives locales.**

L'objectif est de construire un réseau économique communautaire capable de soutenir progressivement les membres dans leurs activités.

2. Accès à des produits et services à des conditions avantageuses

Grâce à la force du collectif et aux partenariats développés par **FondAction**, les membres pourront bénéficier progressivement de conditions plus accessibles sur certains produits et services.

Selon l'évolution du projet, cela pourra concerner :

- > **des équipements de travail,**
- > **des outils technologiques,**
- > **des services numériques,**
- > **des solutions de transport,**
- > **ou d'autres services utiles à la communauté.**

FondAction envisage notamment la mise en place de mécanismes permettant :

- > **des achats groupés,**
- > **des facilités de paiement,**
- > **des offres communautaires,**
- > **ou des conditions préférentielles réservées aux membres actifs.**

L'objectif est de réduire progressivement certaines difficultés d'accès à des produits ou services essentiels.

3. Financement et accompagnement de projets

FondAction prévoit la mise en place progressive d'un système destiné à accompagner certains projets portés par les membres.

Les initiatives proposées pourront faire l'objet :

- > **d'une étude de faisabilité,**
- > **d'une analyse des risques,**
- > **et d'un processus de validation interne.**

Les projets retenus pourront bénéficier :

- > **d'un accompagnement,**
- > **d'un suivi,**
- > **d'une visibilité au sein de la communauté,**
- > **ou d'un soutien adapté aux capacités du système.**

Cette approche vise à encourager le développement d'activités viables capables de contribuer à la croissance de l'écosystème.

4. Intégration dans un réseau communautaire structuré

En rejoignant **FondAction**, chaque membre intègre progressivement une communauté organisée autour :

- > **de la coopération,**
- > **du partage d'opportunités,**
- > **de la solidarité économique,**
- > **et du développement collectif.**

Cette dynamique favorise :

- > **les collaborations,**
- > **les échanges,**
- > **la visibilité des activités locales,**
- > **et le développement de relations professionnelles et communautaires durables.**

L'objectif est de construire un réseau solide capable de créer de nouvelles opportunités pour ses membres.

5. Participation à un système participatif et évolutif

FondAction repose sur une approche participative dans laquelle les membres jouent progressivement un rôle dans l'orientation générale de certaines activités du projet.

Cette approche vise à :

- > **renforcer l'implication des membres,**
- > **favoriser la transparence,**
- > **et permettre à la communauté de contribuer à certaines décisions importantes liées au développement du système.**

Le projet est conçu pour évoluer progressivement en fonction :

- > **des besoins de la communauté,**
- > **des opportunités identifiées,**
- > **et des capacités de développement de l'écosystème.**

6. Accès à un écosystème numérique moderne

FondAction développe une infrastructure numérique destinée à simplifier l'accès aux services et à améliorer l'expérience des membres.

Chaque utilisateur dispose d'un espace personnel sécurisé lui permettant notamment :

- > **d'effectuer ses contributions,**
- > **de consulter son historique,**
- > **d'accéder aux informations liées à son compte,**
- > **et d'utiliser les différents services proposés par la plateforme.**

À terme, plusieurs fonctionnalités supplémentaires pourront être intégrées afin de renforcer les services disponibles pour la communauté.

7. Participation à une vision de long terme

FondAction adopte une approche orientée vers la stabilité, la construction progressive et le développement durable.

Le projet ne repose pas sur des promesses de gains rapides, mais sur la création progressive d'un système capable de générer des avantages collectifs et des opportunités durables.

En participant au développement de l'écosystème, chaque membre contribue à la construction :

- > **d'une communauté économique structurée,**
- > **d'activités créatrices de valeur,**
- > **et d'un modèle de développement pensé pour évoluer sur le long terme.**

8. Une dynamique fondée sur la solidarité et la responsabilité

FondAction encourage une participation basée sur :

- > l'engagement,**
- > la responsabilité,**
- > la patience,**
- > et la confiance dans la vision collective du projet.**

Le développement de l'écosystème repose sur l'implication progressive de la communauté et sur la capacité du système à évoluer de manière organisée, stable et durable.

*Ainsi, les avantages liés au projet ont vocation à se renforcer progressivement avec la croissance de la communauté et le développement des activités mises en place par **FondAction SARL.***

DES EXEMPLES D'AVANTAGES À CONCRETS

Afin de mieux illustrer les bénéfices du système FondAction SARL, il est utile de présenter quelques exemples d'avantages qui pourront être progressivement mis en place.

L'un des premiers axes envisagés concerne la création d'un **marché de services et de produits dédié aux membres**.

Ce marché aura pour objectif de répondre aux besoins réels des participants dans leurs différentes activités.

Par exemple, un membre ayant besoin d'un outil de travail essentiel, comme un ordinateur, pourra bénéficier de conditions facilitées :

paiement d'un acompte initial

accès immédiat au produit

règlement du solde de manière échelonnée

L'objectif est de rendre accessibles des équipements souvent coûteux, tout en proposant des prix optimisés grâce à la force du collectif.

Ce principe pourra être étendu à plusieurs domaines, en fonction des besoins exprimés par les membres. Les décisions d'acquisition et de développement seront orientées par la communauté, notamment à travers des mécanismes de consultation et de vote.

Un autre axe important concerne le **transport**.

FondAction ambitionne de développer des services de transport permettant aux membres de se déplacer à des coûts réduits, en bénéficiant d'avantages liés à leur statut.

Dans le domaine de la **santé**, le projet envisage la mise en place progressive d'infrastructures ou de partenariats permettant aux membres d'accéder à des soins dans des conditions avantageuses.

Le secteur de l'**immobilier** constitue également une priorité à long terme.

L'objectif est de développer des solutions permettant de réduire la pression liée au logement, notamment à travers la construction et la gestion de biens accessibles aux membres.

Ces exemples ne sont pas limitatifs. Le système **FondAction SARL** est conçu pour évoluer en fonction des besoins réels de sa communauté.

Chaque membre est invité à se projeter dans l'avenir du projet. À mesure que le nombre de participants augmente et que les ressources se développent, les possibilités d'expansion deviennent considérables.

FondAction repose ainsi sur une dynamique évolutive, où les avantages se construisent progressivement, au service de l'ensemble des membres.

FINANCEMENT ET ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS...

FondAction SARL encourage le développement d'initiatives capables de contribuer à la création de valeur, au développement économique et à la croissance de l'écosystème communautaire.

De nombreuses personnes disposent d'idées, de compétences ou de projets à fort potentiel, mais rencontrent souvent des difficultés liées :

- > **au financement,**
- > **à l'accompagnement,**
- > **à l'organisation,**
- > **ou à l'accès à un réseau structuré.**

Dans cette logique, **FondAction** prévoit la mise en place progressive d'un mécanisme permettant aux membres de soumettre certains projets ou initiatives à l'étude.

Soumission des projets

Les membres pourront présenter leurs projets à travers les canaux officiels mis en place par **FondAction SARL**.

Les propositions pourront concerner différents domaines, notamment :

- > **le commerce,**
- > **les services**
- > **les solutions numériques**
- > **les activités communautaires**
- > **l'innovation**
- > **ou d'autres secteurs compatibles avec les objectifs du projet.**

Étude et validation des projets

Chaque projet soumis fera l'objet :

- > **d'une analyse de faisabilité,**
- > **d'une évaluation des risques,**
- > **d'une étude de viabilité,**
- > **et d'un processus de validation interne.**

L'objectif est de sélectionner des initiatives :

- > **réalistes,**
- > **structurées,**
- > **utiles à la communauté,**
- > **et capables de contribuer durablement au développement de l'écosystème.**

Les décisions de validation pourront également prendre en compte :

- > **les priorités stratégiques du projet,**
- > **les ressources disponibles,**
- > **et l'impact potentiel des initiatives proposées.**

Accompagnement des porteurs de projets

Lorsqu'un projet est retenu, **FondAction** pourra accompagner progressivement son développement selon les capacités et les ressources disponibles.

- > **le suivi organisationnel,**
- > **l'intégration au sein de l'écosystème,**
- > **la visibilité communautaire,**
- > **ou certaines formes de soutien adaptées au projet concerné.**

Le porteur de projet reste responsable de la gestion et du développement opérationnel de son initiative, tandis que FondAction agit comme structure d'accompagnement et de soutien dans le cadre défini par le système.

Une approche responsable et progressive

FondAction adopte une approche prudente concernant l'utilisation des ressources communautaires.

Tous les projets ne pourront pas être retenus automatiquement. Les initiatives présentant un niveau de risque trop élevé ou ne répondant pas aux critères de viabilité du système pourront être refusées.

Cette approche vise à :

- > **protéger les ressources de la communauté,**
- > **préserver la stabilité du système,**
- > **et favoriser le développement d'activités solides et durables.**

Une dynamique orientée vers la création de valeur

À travers ce mécanisme, **FondAction** ambitionne de contribuer progressivement à l'émergence :

- > **d'activités économiques viables,**
- > **d'initiatives locales structurées,**
- > **et de projets capables de générer des opportunités au sein de la communauté.**

L'objectif est de construire un environnement dans lequel les membres peuvent progressivement développer leurs idées dans un cadre organisé, responsable et orienté vers le long terme.

COMBIEN PUIS-JE GAGNER PAR MOIS EN ÉTANT RÉGULIER ?

Il est essentiel de faire une distinction claire entre le fait de bénéficier d'avantages et celui de percevoir des gains financiers directs ou immédiats.

*En effet, une question revient souvent : « **Combien puis-je gagner ?** »*

Cette interrogation est légitime, d'autant plus que de nombreuses plateformes frauduleuses ont habitué le public à des promesses irréalistes de gains rapides.

Ces structures utilisent généralement des offres très attractives pour inciter les individus à investir leurs ressources, parfois leurs dernières économies, sans garanties réelles. Dans la majorité des cas, ces systèmes finissent par disparaître, laissant les participants sans recours.

FondAction SARL se positionne en totale rupture avec ce type de pratiques.

*Nous ne promettons pas de gains immédiats ni de revenus garantis. Le projet repose sur une vision différente : **améliorer progressivement les conditions de vie à travers une dynamique collective, durable et structurée.***

L'objectif principal est de contribuer au développement économique, de favoriser la création d'emplois et de bâtir un système capable de générer des opportunités sur le long terme.

*Par ailleurs, nous attirons votre attention sur les risques d'usurpation d'identité. Toute communication officielle relative au projet **FondAction** doit être vérifiée à travers les canaux et contacts officiels qui seront mis à disposition.*

Enfin, il est important de comprendre que chaque contribution s'inscrit dans une logique de construction collective. Participer à ce projet, c'est également faire preuve d'engagement et de responsabilité envers le développement de notre société.

En nous unissant, nous posons les bases d'un système qui pourra, à terme, offrir de meilleures perspectives aux générations futures.

POLITIQUE DE CONTRIBUTION ET PRINCIPE D'ACCESSIBILITÉ

*Il est légitime que certaines personnes souhaitent contribuer à un montant supérieur à la contribution mensuelle définie par **FondAction SARL**.*

*Cependant, le système **FondAction** repose sur une logique d'accessibilité, d'équilibre et de participation collective. L'objectif principal n'est pas de créer un modèle réservé à une minorité disposant de ressources importantes, mais de permettre au plus grand nombre de participer à la construction progressive de l'écosystème.*

Une contribution pensée pour rester accessible

La contribution principale a été fixée à 1 000 FCFA par mois afin de garantir :

- > l'accessibilité du système,**
- > la stabilité de la participation,**
- > et l'intégration du plus grand nombre de membres.**

Ce montant volontairement modéré permet à chacun de contribuer sans pression financière excessive, même dans des périodes de difficulté économique.

FondAction considère qu'un système durable doit rester simple, équilibré et soutenable pour sa communauté.

Un modèle basé sur l'équité communautaire

FondAction SARL fonctionne selon un principe d'équité entre les membres.

Le système n'a pas été conçu comme un mécanisme où les avantages dépendent principalement de la capacité financière individuelle, mais comme un écosystème communautaire dans lequel chaque membre participe sur une base commune.

Cette approche vise à :

- > renforcer l'inclusion,**
- > éviter les déséquilibres internes,**
- > et préserver l'esprit collectif du projet.**

Contributions supplémentaires et soutien au projet

*Toute personne souhaitant soutenir davantage le développement de **FondAction** pourra le faire dans un cadre défini par l'organisation.*

Cependant, ces contributions complémentaires ne donnent pas automatiquement droit à des privilèges particuliers au sein du système.

Les ressources mobilisées dans le cadre du projet restent orientées vers :

- > le développement collectif,**
- > la stabilité de l'écosystème,**
- > et l'amélioration progressive des activités et services proposés à la communauté.**

PLATEFORME NUMÉRIQUE ET SYSTÈME DE PAIEMENT

Le paiement mensuel constitue un élément essentiel du fonctionnement de **FondAction SARL**.

Afin de garantir une gestion fluide, transparente et sécurisée des contributions, FondAction a développé une plateforme numérique dédiée permettant aux membres d'effectuer leurs opérations de manière simple et autonome.

Cette infrastructure numérique a été pensée pour accompagner le développement du système à grande échelle tout en assurant :

- > **la sécurité des opérations,**
- > **la traçabilité des paiements,**
- > **la protection des données,**
- > **et la simplicité d'utilisation pour les membres.**

Des solutions de paiement adaptées

FondAction prévoit l'intégration progressive de plusieurs solutions de paiement selon les pays et les besoins des utilisateurs.

Les moyens de paiement pourront notamment inclure :

- > **Mobile Money,**
- > **cartes bancaires,**
- > **ou d'autres solutions numériques compatibles avec le système.**

Cette approche vise à rendre l'accès au système plus simple et plus accessible pour l'ensemble de la communauté.

Sécurité et protection des opérations


La plateforme **FondAction SARL** intègre plusieurs mécanismes de sécurité destinés à protéger :

- > **les transactions,**
- > **les données personnelles,**
- > **les accès utilisateurs,**
- > **et les opérations sensibles.**

L'objectif est de construire une infrastructure numérique stable, moderne et capable d'accompagner durablement le développement de l'écosystème.

[CLIQUEZ ICI POUR VISITER NOTRE PLATEFORME](#)


IDENTIFICATION ET CARTE MEMBRE



FondAction SARL

Carte de membre

NIM : FAS-0000000003



Nom : KONE
Prénom : Ibrahim
Date de naissance : 02/11/1995
Lieu de naissance : Korhogo
Département : Poro
Commune : Korhogo
Ville : Korhogo
Quartier : Sinistré

Ibrahim KONE

Expire : 31/12/2031



FondAction SARL

Carte de membre

NIM : FAS-0000000002



Nom : AHOUANSOU
Prénom : Romuald
Date de naissance : 15/08/1998
Lieu de naissance : Abomey
Département : Zou
Commune : Djidja
Ville : Agbangnizoun
Quartier : Houndjro

Romuald AHOUANSOU

Expire : 31/12/2031

Chaque membre enregistré au sein de **FondAction SARL** bénéficie d'une carte membre associée à un identifiant personnel unique appelé NIM (Numéro d'Identification Membre).

Cette carte constitue un élément important du système d'organisation et d'identification de l'écosystème **FondAction**.

Un identifiant unique et sécurisé

Le NIM permet d'identifier chaque membre de manière unique au sein du système. Cet identifiant est utilisé pour :

- > **l'enregistrement des membres,**
- > **le suivi des opérations,**
- > **la gestion des services,**
- > **l'accès aux fonctionnalités de la plateforme,**
- > **et l'intégration dans les différentes activités développées par FondAction SARL.**

L'objectif est de garantir une meilleure organisation, une gestion plus fluide et une traçabilité renforcée des opérations.

SÉCURITÉ ET TRANSPARENCE

La sécurité et la transparence constituent des piliers fondamentaux du projet FondAction SARL. L'ensemble du système a été conçu afin de garantir la protection des membres, la fiabilité des opérations et une gestion claire des ressources.

FondAction met en place plusieurs mécanismes visant à assurer la sécurité du système :

- Chaque membre dispose d'un accès personnel sécurisé à son espace.**
- Les données des utilisateurs sont protégées et ne sont pas accessibles publiquement.**
- Les fonds collectés sont conservés dans des structures sécurisées, avec un accès strictement limité.**
- Les opérations sensibles, notamment les retraits, sont encadrées et soumises à validation.**

Ces mesures permettent de limiter les risques liés aux accès non autorisés et de garantir l'intégrité du système.

*La transparence est au cœur du fonctionnement de **FondAction SARL**. À ce titre :*

- Chaque membre peut consulter ses contributions et suivre son historique**
- Les décisions importantes sont communiquées de manière claire**
- L'utilisation des ressources est expliquée et accessible à la communauté**
- Les membres sont régulièrement informés de l'évolution du projet**

Cette approche vise à instaurer un climat de confiance durable entre les membres et à assurer une gestion responsable du système.

FondAction SARL s'engage ainsi à développer un environnement sécurisé, transparent et fiable, dans lequel chaque membre peut évoluer en toute confiance.

CADRE LÉGAL

FondAction SARL est un projet structuré qui s'inscrit dans un cadre légal clair, visant à garantir la conformité de ses activités et la protection de ses membres.

***Statut juridique**

Le projet est porté par une Société à **Responsabilité Limitée (SARL)**, constituée conformément aux lois en vigueur.

Ce statut permet d'encadrer les activités du projet, de définir les responsabilités et d'assurer une gestion organisée des ressources.

***Conformité réglementaire**

-gestion financière

-protection des données

-activités économiques

-obligations fiscales

***Protection des membres**

Le cadre légal vise également à protéger les membres du système.

Les règles de fonctionnement, les conditions de participation ainsi que les mécanismes de gestion sont définis de manière transparente afin d'éviter toute ambiguïté.

***Responsabilité et traçabilité**

Les opérations financières et les activités du projet sont encadrées de manière à assurer une traçabilité claire des fonds et une gestion responsable.

Les décisions sont prises dans le respect des principes de gouvernance définis par la structure, avec un souci constant de transparence.

***Adaptation aux différents pays**

Dans le cadre de son expansion, **FondAction SARL** prendra en compte les spécificités juridiques de chaque pays afin d'adapter son fonctionnement aux exigences locales.

En résumé, **FondAction SARL** repose sur une base légale solide, garantissant un fonctionnement structuré, transparent et conforme aux exigences réglementaires.

FondAction SARL

Société légalement enregistrée au Bénin

IFU : 3202692569147

RCCM : RB/PKO/26 B 1499

SYSTÈME D'ACCOMPAGNEMENT ET AGENTS COMMUNAUTAIRES

FondAction SARL s'appuie sur un système d'accompagnement communautaire destiné à faciliter l'intégration des membres et à renforcer le développement de l'écosystème sur le terrain.

Dans cette organisation, les agents communautaires jouent un rôle important de proximité, d'information et de suivi auprès des membres.

Leur mission principale consiste à :

- > **présenter le fonctionnement d projet,**
- > **accompagner les nouveaux membres dans leur intégration,**
- > **assurer un suivi de proximité,**
- > **faciliter la compréhension du système,**
- > **et contribuer à la bonne organisation des activités communautaires.**

Un rôle basé sur l'accompagnement et la sensibilisation

Les agents communautaires ne sont pas de simples intermédiaires d'enregistrement. Ils participent activement :

- > **à la sensibilisation des populations,**
- > **à l'accompagnement des membres,**
- > **à la transmission des informations importantes,**
- > **et au renforcement de la dynamique communautaire.**

L'objectif est de construire un réseau organisé capable de maintenir une relation de proximité entre FondAction et les membres de la communauté.

Formation et encadrement

Afin d'assurer un accompagnement de qualité, les agents bénéficient progressivement :

- > **de formations,**
- > **d'outils de travail,**
- > **de procédures internes,**
- > **et d'un cadre d'organisation défini par FondAction SARL.**

Les informations liées aux membres et aux opérations du système étant sensibles, les agents sont tenus de respecter des règles strictes de confidentialité, de discipline et de responsabilité.

FondAction accorde une importance particulière :

- > **à l'éthique,**
- > **au sérieux,**
- > **à la qualité du suivi,**
- > **et au respect des procédures internes.**

Un engagement basé sur la responsabilité

Les agents communautaires représentent **FondAction** auprès des membres et des populations.

À ce titre, ils s'engagent à :

- > **respecter les règles internes du système,**
- > **fournir des informations exactes,**
- > **agir avec professionnalisme,**
- > **et préserver l'image ainsi que la crédibilité de l'organisation.**

Aucun agent n'est autorisé à :

- > **exiger des frais non prévus par l'organisation,**
- > **faire des promesses irréalistes,**
- > **ou présenter FondAction comme un mécanisme de gains rapides.**

Toute activité contraire aux règles internes peut entraîner :

- > **des sanctions disciplinaires,**
- > **la suspension du compte concerné,**
- > **ou des poursuites conformément aux lois applicables.**

Une approche orientée vers le développement communautaire

FondAction considère les agents communautaires comme des acteurs de proximité participant au développement progressif de l'écosystème.

Leur mission s'inscrit dans une logique :

- > **d'organisation,**
- > **de sensibilisation,**
- > **d'accompagnement humain,**
- > **et de développement collectif durable.**

Cette approche vise à construire une communauté structurée, stable et capable d'évoluer dans un cadre professionnel et responsable.

CONCLUSION GÉNÉRALE

FondAction SARL est une initiative communautaire et économique construite autour d'une vision simple : développer progressivement un écosystème collectif capable de créer des opportunités, de soutenir des activités utiles et de contribuer au développement durable de sa communauté.

À travers une contribution accessible, une organisation structurée et une approche orientée vers le long terme, FondAction ambitionne de mettre en place un système moderne, participatif et évolutif, adapté aux réalités économiques et sociales africaines.

Le projet repose sur plusieurs principes fondamentaux :

- > **la solidarité économique,**
- > **la participation collective,**
- > **la transparence,**
- > **la responsabilité,**
- > **et la construction progressive d'un écosystème durable.**

FondAction ne se présente pas comme un mécanisme de gains rapides ou de promesses irréalistes. L'objectif du système est de construire progressivement, avec stabilité et organisation, des activités et des services capables de générer des avantages utiles pour les membres de la communauté.

Grâce à la mutualisation des ressources, au développement d'activités économiques et à l'utilisation des outils numériques, le projet ambitionne de favoriser :

- > **l'accès à certaines opportunités,**
- > **le développement d'initiatives locales,**
- > **l'accompagnement des membres,**
- > **et la création progressive de valeur au sein de l'écosystème.**

Le développement de **FondAction** repose également sur l'implication responsable de sa communauté, la qualité de son organisation et sa capacité à évoluer de manière structurée dans le temps.

Chaque membre reste libre de participer au système selon sa propre vision et ses objectifs. **FondAction** privilégie une approche fondée sur l'engagement volontaire, la stabilité et le développement collectif durable.

Cette documentation présente les grandes orientations du projet ainsi que les mécanismes envisagés pour accompagner son évolution progressive.

FondAction SARL remercie l'ensemble des personnes qui accordent leur intérêt à cette initiative et reste engagée dans la construction d'un écosystème structuré, accessible et tourné vers l'avenir.

NOS CONTACTS

Email : contact@fondactionsarl.com

WhatsApp : +229 01 60 21 21 09

L'ÉQUIPE FONDATEUR



Hamdane OROU
Président Fondateur et développeur de FondAction



YAI BAMIDELE Moïse
Directeur Administratif Régional (co-fondateur)



ADJOVI Mariano Tokpe François
Responsable du réseau des administrateurs (co-fondateur)



DJOB O Oumouratou
Secrétaire générale (co-fondateur)



ABDOULHABI Amadou
Directeur des projets (co-fondateur)



AHOSSI Gilbert
Président du conseil (co-fondateur)



ISSIFOU Abdoul-latifou Issifou
Responsable marketing (co-fondateur)



SUANON Imourane
Auditeur général (co-fondateur)



BOUKO Issifou
Directeur des ressources humaines (co-fondateur)